

Collecte des encombrants

Du lundi 2 au vendredi 6 juin, les personnes ne pouvant se rendre dans une déchetterie pourront se débarrasser de leurs déchets encombrants (vieux meubles, appareils ménagers...) qui ne peuvent être collectés par les bennes à ordures ménagères. Les personnes intéressées doivent impérativement prendre rendez-vous auprès de L'agglo, mardi 27 et mercredi 28 mai de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
 > **04 74 50 63 44**

Bouvent plage

Le parc de loisirs de Bouvent sera en accès payant à compter du samedi 17 mai et jusqu'au dimanche 31 août. Baignade surveillée de 10 h à 19 h. Tarifs des entrées : 2,60 € pour les adultes et 1,30 € pour les enfants de 12 à 16 ans et les étudiants. Des cartes d'abonnement sont disponibles auprès du service des Régies de la mairie pour les enfants de 12 ans à 16 ans habitant Bourg (13 €) et les adultes habitant Bourg (21,60 €). L'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans, les plus de 65 ans et les personnes handicapées justifiant d'une carte d'invalidité d'au moins 80 % et leur accompagnateur (Cartes de gratuité à retirer au service des Régies). Pour la tranquillité de tous, la brigade équestre reprendra du service du 11 juin au 7 septembre, les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches.

> **Parc de loisirs de Bouvent : 04 74 45 18 30**



Conservatoire : l'heure des inscriptions !

Les réinscriptions au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourg se dérouleront jusqu'au 31 mai. Les nouvelles inscriptions s'effectueront à partir du 2 juin. La journée Portes ouvertes aura lieu le mercredi 11 juin à partir de 14 h, 11 rue du Palais. En prélude à cette journée, les élèves du Conservatoire produiront un concert, esplanade de la Comédie, le 4 juin à 15 h 30.
 > **04 74 45 12 80**



CHAMBRES À LOUER

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez louer à un étudiant une chambre, un studio ou un appartement ? La Maison des étudiants vous propose de diffuser votre offre auprès du public étudiant grâce à son service logement. Cette prestation est gratuite. Renseignez-vous !
 > **04 74 24 69 49**
servicelogement@hotmail.fr

Enfance et partage

Prévenir, défendre et accompagner les victimes de maltraitance, c'est la mission de l'association Enfance et Partage. Le numéro vert national gratuit est une cellule d'écoute et de conseil, anonyme où des bénévoles écoutants, issus de divers milieux professionnels, apportent soutiens, conseils juridiques et psychologiques. A Bourg, l'association L'enfant bleu est devenue Enfance et partage. Une permanence est assurée au 8 passage Louise Michel (04 74 210 777).
 > **Numéro vert national : 0 800 05 1234**

CONTACT MAIRIE

Mairie de Bourg-en-Bresse
 Place de l'Hôtel de Ville
 BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
www.bourg-en-bresse.fr



OUVERTURE AU PUBLIC

Tous les jours de la semaine 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h. Ouverture du service Population à 9 h le lundi. Permanence le samedi matin de 9 à 12 h pour les services Etat civil, Elections, Affaires civiques, Régies municipales, Police municipale (1 bis avenue des Belges) et accueil général. Fermeture du service **Eaux-assainissement** le samedi matin.
Nouveauté : le service des Régies est désormais ouvert le mercredi matin.

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Laissez vos messages...
 ■ sur le numéro vert :
0 800 00 10 53 (appel gratuit)
 ■ sur Internet :
courrier@ville-bourg-en-bresse.fr

LES SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Les services décentralisés de la mairie assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

PÔLE D'ANIMATION ET DE SERVICES AMÉDÉE MERCIER

57, avenue Amédée-Mercier
04 74 45 92 15

Ouverture :
 ■ lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
 ■ vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30

MAISON DE QUARTIER DES VENNES

11, rue La Fontaine
04 74 32 17 90
 Ouverture :
 ■ lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
 ■ mercredi : 8 h 30 - 11 h 30
 ■ vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30
 ■ un samedi sur deux : 9 h - 11 h 30